

Rebellyon 20171126

[Communiqué Jamais Sans Toit] À Lyon, les occupations d'écoles se poursuivent

Publié le 27 novembre 2017

683 visites

[Luttes dans les écoles pour le logement](#)

Le froid est de retour, toujours aucune solution d'hébergement pour les familles de nos écoles, malgré l'obligation faite à l'Etat de les protéger, en vertu de L'Article. L345-2-2 du Code de l'action sociale et des familles : « Toute personne sans-abri et en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. »



Dans combien d'écoles l'Etat enverra-t-il encore la police pour empêcher les familles qui dorment dehors en plein hiver de bénéficier de la solidarité citoyenne ?

Combien de fois les enfants du quartier demanderont-ils à leurs parents pourquoi les policiers empêchent leurs camarades et leurs familles d'être à l'abri ?

Nous continuerons d'occuper les gymnases et rappelons à l'Etat ses obligations. L'application de la loi n'est pas négociable et ne supporte aucun délai !

Réunis ce jour, les collectifs Jamais sans toit ont donc décidé de poursuivre les occupations des écoles du quartier.

Communiqué de presse Jamais Sans Toit du 26/11